

Programme de prêts pour les infrastructures municipales Infrastructures de soutien à l'habitation

Aider les municipalités à développer leurs collectivités



Le plan d'action économique du Canada injectera, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), jusqu'à 2 milliards de dollars sur deux ans sous forme de prêts directs à faible coût aux municipalités d'un bout à l'autre du pays, pour effectuer des travaux d'infrastructure liés au logement.

On favorisera les projets qui sont prêts à être mis en chantier, puisqu'il s'agit d'une mesure ciblée, temporaire, à court terme, visant à créer des emplois.

Exemples de projets admissibles dans le cadre de ce programme :

- services liés à l'habitation, comme l'alimentation en eau, l'évacuation des eaux usées, le traitement des déchets solides;
- production d'énergie (électricité, énergie éolienne, énergie solaire, gaz);
- systèmes de transport local à l'intérieur ou en direction de secteurs résidentiels, comme les voies de circulation, ponts et tunnels;
- infrastructures résidentielles telles que trottoirs, appareils d'éclairage, voies piétonnières et espaces verts.

Ces prêts à faible coût permettront de réduire de façon substantielle les coûts d'emprunt des municipalités. Celles-ci pourront employer les sommes empruntées au financement de leur contribution à des programmes fédéraux d'infrastructure à frais partagés.

La SCHL étudiera les demandes présentées en fonction des critères d'admissibilité du programme, de la possibilité de mettre en chantier immédiatement les travaux et de la disponibilité des fonds. On favorisera les projets qui sont prêts à mettre en chantier. La SCHL fera également en sorte de favoriser les demandes provenant de municipalités urbaines et rurales.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande, veuillez communiquer avec la SCHL au **1-800-668-2642**, ou consultez le site Web **www.schl.ca/plandactionlogement**.